

→ Message

30030056 546262098773 546

VIVRAVISA
5 ROUTE DE MOISSAC
82190 BOURG DE VISA

→ Contacts


Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr

Service Clients
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Dépannage 24h/24
05 81 91 35 07

TSA 10019
46800 MONTCUQ CEDEX

Accueil
Z.I. De Meaux BP 9 82301 CAUSSADE Cedex
Le lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h Du
mercredi au vendredi de 8h30 à 12h et 14h à 17h

Votre facture du 3 février 2026

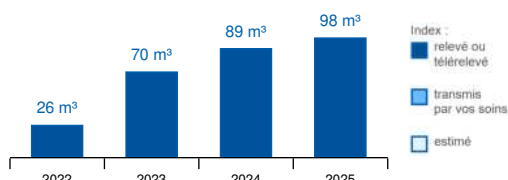
Compteur d'eau relevé le 04 septembre 2025

Votre consommation est de 98 m³

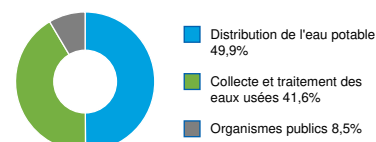
Montant prélevé le 18 février 2026 : 51,91 €

	€TTC
Distribution de l'eau potable	439,74
SDE DE LA REGION DE BOURG DE VISA	
Collecte et traitement des eaux usées	366,87
COMMUNE DE BOURG DE VISA	
Organismes publics	75,30
Total facture	881,91
Mensualités déjà prélevées	-830,00
Montant à prélever	51,91
	détail au verso

Evolution de votre consommation



Répartition de votre facture



Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé à partir du 18 février 2026 sur votre compte numéro XXXXX697079.

Vous trouverez ci-contre votre nouveau calendrier de prélèvements. Ces sommes seront déduites de votre prochaine facture. Vous pouvez ajuster le jour et le montant de vos prélèvements depuis votre espace client, rubrique "Mes paiements".

Vos informations de prélèvement SEPA :

Identifiant du créancier (ICS) : FR86ZZZ003506

Référence unique de mandat (RUM) : S-3-0050906610-019274051-01

Date(s) de prélèvement	Montant(s)
05/03/2026	89,00 €
03/04/2026	89,00 €
05/05/2026	89,00 €
05/06/2026	89,00 €
03/07/2026	89,00 €
05/08/2026	89,00 €
04/09/2026	89,00 €
05/10/2026	89,00 €
05/11/2026	89,00 €
04/12/2026	89,00 €
Total	890,00 €

Adresse desservie :	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information
VILLAGE BOURG DE VISA	98 m³	118151	015 mm	05/09/2024 448	04/09/2025 546	

Votre facture en détail		Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume en m³	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable						416,82		439,74
Abonnement						171,62		181,06
Part Syndicale		2e semestre 2025				67,50	5,50	
		1er semestre 2026				67,50	5,50	
Part SAUR		2e semestre 2025				18,37	5,50	
		1er semestre 2026				18,25	5,50	
Consommation						245,20		258,68
Part Syndicale		Année 2025		98	1,0000	98,00	5,50	
Part SAUR		Année 2025		98	0,7689	75,35	5,50	
Part SAUR production		Année 2025		98	0,7332	71,85	5,50	
► Collecte et traitement des eaux usées						333,52		366,87
Abonnement						96,50		106,15
Part Communale		2e semestre 2025				18,36	10,00	
		1er semestre 2026				19,00	10,00	
Part SAUR		2e semestre 2025				29,69	10,00	
		1er semestre 2026				29,45	10,00	
Consommation						237,02		260,72
Part Communale		Année 2025		98	0,3264	31,99	10,00	
Part SAUR		Année 2025		98	2,0921	205,03	10,00	
► Organismes publics						70,76		75,30
Consommation						70,76		75,30
Conso. eau potable (agence de l'eau)		Année 2025		98	0,3200	31,36	5,50	
Perf. réseaux eau potable (agence de l'eau)		Année 2025		98	0,1120	10,98	5,50	
Perf. syst. assainissement coll. (agence de l'eau)		Année 2025		98	0,1500	14,70	10,00	
Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)		Année 2025		98	0,1400	13,72	5,50	

Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 6,07 € / m3 soit 0,00607 € / litre	HT exonéré de TVA : 0,00 €	TVA 5,50 % : 25,99 €	Total facture TTC : 881,91 €
	HT soumis à TVA : 821,10 €	TVA 10,00 % : 34,82 €	
		TVA sur les débits : 60,81 €	

➔ Mieux comprendre la répartition de votre facture

➔ Message

Part Intercommunale/Communale

Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR

Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

Part Organismes publics

Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

Gérez directement
votre compte en ligne sur
www.saurclient.fr

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984
Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits en utilisant le formulaire sur www.saur.com/mes-droits-rgpd ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles sur www.saurclient.fr.
Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Moyens de règlement

Merci de tenir compte des délais postaux, entre 2 et 6 jours, lors de votre règlement

✓ Paiement par TIP

Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Datez et signez votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.
Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées :
Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par chèque

Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par prélèvement mensuel

Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ Paiement par Internet

Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ Paiement en espèces

Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.